
Compte rendu du conseil Municipal n°4 du 5 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le cinq avril à dix-neuf heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Vars, sous la présidence de *Monsieur Jean-Marc de LUSTRAC*, Maire de Vars, dûment convoqués le 29 mars 2019.

Présents : Jean-Marc de LUSTRAC, Gérard VINCENT, Magalie ROUMAGNE, André PENAUD, Maryse POTEL, Damien BEAULIEU, Charles BRICAULT, Nadia DELÉPINE, Francis GARCIA, Coralie GUERRY, Françoise HERZOG, Myriam LALUT-CAGNARD, Bruno VITRY, formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Bruno CAMY donne son pouvoir à Françoise HERZOG.

Absent(s) excusé(s): Bernadette GARDETTE, Patrick BENET-BRISSONNET, Sylvie BERNARD, Matthias NOUVET,

Le secrétariat a été assuré par : Maryse POTEL

- ✓ **numération des pouvoirs**
 - ✓ **Signature de la feuille d'émargement**
 - ✓ **Adoption du compte rendu du Conseil municipal du 8 mars 2019**
 - ✓ **Ordre du jour : Ajout à l'ordre du jour points 7 et 8**
1. Attribution de rémunération pour un stagiaire au Service Espaces Verts
 2. Désaffectation et cession d'une partie du chemin rural dans le ZA Les Coteaux de la Touche
 3. Mise en place d'une convention règlementant les formations de Sauveteur Secouriste du Travail
 4. Affectation des résultats 2018 (budget Communal, Transport, Bar-Restaurant, CCAS, Hameau Rossignol)
 5. Vote des taux des taxes locales 2018
 6. Adoption des budgets primitifs 2019 (Communal, Transport, Bar-Restaurant, CCAS, Hameau Rossignol)
 7. **Signature de la convention de partenariat pour la programmation de la médiathèque « Graines de Mômes »**
 8. **Prolongation du CDD d'un agent aux Services Techniques**
 9. Questions et informations diverses

1) Attribution de rémunération pour un stagiaire au Service Espaces verts

La commune accueille un stagiaire aux espaces verts du 04 mars au 28 juin 2019. Un employeur qui accueille un stagiaire étudiant doit lui verser une gratification minimale. Celle-ci est exonérée de cotisations sociales. Le stagiaire n'étant pas considéré comme un salarié, il ne s'agit ni d'un salaire, ni d'une rémunération, ni d'une indemnité mais d'une gratification qui s'élève à 126 € par semaine.

VOTE A L'UNANIMITÉ

2) Désaffectation et cession d'une partie d'un chemin rural dans la ZA Les Coteaux de la Touche

La base LIDL a un projet d'extension aux Coteaux de la Touche sur la commune de VARS. La Communauté de Communes Cœur de Charente cède du terrain et une partie du chemin rural du Puy de l'An se trouve entre le sud de la limite de propriété de LIDL et les parcelles concernées.

Le chemin concerné fait partie du domaine privé de la commune, il est peu utilisé actuellement et les riverains sont d'un côté LIDL, de l'autre, deux riverains respectifs qui vendent leurs terrains à LIDL, son aliénation ne semble pas poser de difficulté.

Pour cela, une enquête préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural doit être réalisée conformément au code des relations entre le public et l'administration et selon les modalités fixées par décret en conseil d'état (art L 161-10; décret n° 2015- 955 du 31 juillet 2015 relatif à l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux.

VOTE A L'UNANIMITÉ

3) Mise en place d'une convention règlementant les formations de Sauveteur Secouriste du Travail

La commune est habilitée pour dispenser des formations Sauvetage Secourisme du Travail. Nous sommes sollicités par des collectivités pour réaliser ce type de formation, pour ce faire une convention doit être établie.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer ladite convention.

VOTE A L'UNANIMITÉ

4) Affectation des résultats 2018 : Budget Communal Transport, Bar-Restaurant, CCAS, Hameau Rossignol

16393 Code INSEE	COMMUNE DE VARS 290 BUDGET COMMUNAL	2018
---------------------	--	------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018
Délibération n°20190404_1

Après avoir examiné le compte administratif etaluant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres exprimés : 14
VOTES :
Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	137 926,74
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	403 188,64
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	541 125,38
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-462 631,04
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	+ 236 602,97
Besoin de financement F. = D. + E.	226 028,87
AFFECTATION = C. = G. + H.	541 125,38
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	226 028,87
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	315 086,51
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

16393 Code INSEE	COMMUNE DE VARS 292 TRANSPORT SCOLAIRE DE VARS	2018
---------------------	---	------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018
Délibération n°20190404_2

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres exprimés : 14
VOTES :
Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-10 526,39
dont b. Plus-values nettes de cession d'éléments d'actif ;	0,00
c. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	10 750,38
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	230,09
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	13 533,34
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0,00
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	230,09
1) Affectation en réserves R 1064 en Investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en Investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	230,09
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

16393 Code INSEE	COMMUNE DE VARS BAR RESTAURANT 299	2018
---------------------	---------------------------------------	------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018
Délibération n°20190404_3

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres exprimés : 14
VOTES :
Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-41 892,48
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	136 205,82
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	94 313,34
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-15 000,00
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	15 000,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	94 313,34
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	15 000,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	79 313,34
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

16393 Code INSEE	CCAS DE VARS 291 CCAS DE VARS	2018
---------------------	----------------------------------	------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018
Délibération n°20190404_4

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, le Conseil d'administration décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres exprimés : 14
VOTES :
Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-3 570,27
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	3 802,77
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	232,50
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	884,00
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	232,50
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	232,50
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

16393 Code INSEE	COMMUNE DE VARS 294 HAMEAU RESIDENCE PRS. AGEES	2018
---------------------	--	------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 18
 Nombre de membres présents : 13
 Nombre de membres exprimés : 14
 VOTES :
 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	27 168,12
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	360 391,12
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	387 559,24
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-716,16
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	716,16
AFFECTATION = C. = G. + H.	387 559,24
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	716,16
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	386 843,08
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

VOTES A L'UNANIMITÉ

5) Vote des taux des taxes locales 2019

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et après en avoir délibéré, de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales pour 2019 :

	Taux d'imposition 2018	Bases d'imposition. Prévisionnelle 2019	taux votés	Produits correspondant
Taxe habitation	15.45	2 047 854	15.45	325 841
Taxe foncière (bâti)	21.80	2 312 339	21.80	514 480
Taxe foncière (non bâti)	51.33	99 584	51.33	52 203
CFE	22.21	81 215	22.21	42 976
Total				935 500

VOTE A L'UNANIMITÉ

6) Adoption des budgets primitifs 2019 : votes par chapitre

❖ Budget COMMUNAL 2019 :

Section Fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Crédits budget 2019	2 092 843,51 €	1 777 747,00 €
Restes à réaliser		
Résultat de fonctionnement reporté		315 096,51 €
TOTAL	2 092 843,51 €	2 092 843,51 €

Section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Crédits budget 2019	1 064 674,93 €	1 290 703,00 €
Restes à réaliser	171 508,11 €	408 111,08 €
Solde d'exécution reporté	462 631,84 €	
TOTAL	1 698 814,88 €	1 698 814,88 €

❖ Budget TRANSPORT SCOLAIRE 2019 :

Section Fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Crédits budget 2019	42 116,00 €	41885,01 €
Restes à réaliser		
Résultat de fonctionnement reporté		230,99 €
TOTAL	42 116,00 €	42 116,00 €

Section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Crédits budget 2019	20 300,01 €	6 766,67 €
Solde d'exécution reporté		13 533,34 €
TOTAL	20 300,01 €	20 300,01 €

❖ Budget CCAS 2019 :

Section Fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Crédits budget 2019	8 885,56 €	8 653,06 €
Restes à réaliser		
Résultat de fonctionnement reporté		232,50 €
TOTAL	8 885,56 €	8 885,56 €

Section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Crédits budget 2019	4 384,00 €	3 500,00 €
Solde d'exécution reporté		884,00 €
TOTAL	4 384,00 €	4 384,00 €

❖ Budget BAR / RESTAURANT 2019 :

Section Fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Crédits budget 2019	105 847,90 €	26 534,56 €
Restes à réaliser		
Résultat de fonctionnement reporté		79 313,34 €
TOTAL	105 847,90 €	105 847,90 €

Section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Crédits budget 2019	15 000,00 €	30 000,00
Solde d'exécution reporté	15 000,00 €	
TOTAL	30 000,00 €	30 000,00 €

❖ Budget HAMEAU ROSSIGNOL 2019 :**Section Fonctionnement :**

	Dépenses	Recettes
Crédits budget 2019	462 442,96 €	75 599,88 €
Résultat de fonctionnement reporté		386 843,08 €
TOTAL	462 442,96 €	462 442,96 €

Section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Crédits budget 2019	300 042,96 €	687 602,20 €
Solde d'exécution reporté	716,16	
TOTAL	300 759,12 €	300 759,12 €

VOTES A L'UNANIMITÉ

7) Signature de la convention de partenariat pour la programmation de la médiathèque « Graines de Mômes »

En partenariat avec la CdC Cœur de Charente la médiathèque organise des animations qui s'adressent aux tout-petits. La programmation à Vars représente un budget total de 1 826 €. Le Département de la Charente finance à hauteur de 50 % soit 913 €, la CdC finance 391 € et la commune 522 €. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention.

8) Prolongation du CDD d'un agent aux Services Techniques

Comme cela avait été évoqué lors du précédent conseil, il est proposé de prolonger le contrat d'un agent contractuel pour faire face aux besoins des services techniques.

Au tableau des effectifs de la commune figure un poste d'agent technique qui n'est pas pourvu, une procédure de recrutement va donc être engagée. Ce poste est un temps partiel à hauteur 26,5 heures.

La prolongation de l'agent contractuel est sollicitée jusqu'au 30 juin pour effectuer les démarches de recrutement.

VOTE A L'UNANIMITÉ

9) Questions et informations diverses

Néant

La séance est levée à 21h20.

Le Maire,
Jean-Marc DE LUSTRAC

